



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/05/14

Reçu en Préfecture le : 02/06/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 mai 2014
D - 2014/284

Aujourd'hui 26 mai 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET,
Mr Y. DAVID (présent à partir de 16h20), Mme N. DELATTRE (présente à partir de 17h05), Mr N. BRUGERE (présent jusqu'à 16h45)

Excusés :

Monsieur Josy REIFFERS, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Jacques COLOMBIER

Service des traiteurs. Signature des marchés

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par le Cabinet du Maire, afin de retenir les traiteurs qui seront sollicités pour la préparation de cocktails, buffet ou repas organisés par les services municipaux lors de manifestations diverses.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot n°1 : Cocktails

A titre indicatif, l'estimation annuelle de la dépense est de 35 000 euros HT.

Société LACOSTE

Lot n°2 : Produits de Boulangerie et Pâtisserie

A titre indicatif, l'estimation annuelle de la dépense est de 35 000 euros HT.

Société MONBLANC

Lot n°3 : Buffets chauds

A titre indicatif, l'estimation annuelle de la dépense est de 28 000 euros HT.

Société MONBLANC

Lot n°4 : Buffets froids

A titre indicatif, l'estimation annuelle de la dépense est de 41 000 euros HT.

Société SAINT ONCE TRAITEUR

Lot n°5 : Cocktails gastronomiques

A titre indicatif, l'estimation annuelle de la dépense est de 52 000 euros HT.

Société DULOU

Lot n°6 : Plateaux repas chauds et froids

A titre indicatif, l'estimation annuelle de la dépense est de 15 000 euros HT.

Société SAINT ONCE TRAITEUR

Lot n°7 : Repas cuisine fine

A titre indicatif, l'estimation annuelle de la dépense est de 17 000 euros HT.

Société LACOSTE

Lot n°8 : Repas cuisine Gastronomique

A titre indicatif, l'estimation annuelle de la dépense est de 10 000 euros HT.

Société HUMBLLOT

Ces marchés à bons de commande sans minimum ni maximum seront conclus pour un an à compter de leur notification reconductibles tacitement une fois selon les dispositions de l'article 77.1 du Code des Marchés Publics.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubriques 322, 020, article 6257.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 mai 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE